

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 8 février 2008

Service instructeur
COMMANDE PUBLIQUE

N° 2008-2-5-8

Service consulté
DAR

COMMANDE PUBLIQUE
RD 415 - AMENAGEMENT DE LA SECTION COMPRISE ENTRE LA RD 468 ET
LA RD 1VII A HEITEREN
AVENANT N°1 AU MARCHÉ 608/06

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'autoriser la signature d'un avenant relatif à la
Commande Publique

Conformément au Code des Marchés Publics, votre Assemblée doit approuver la passation
de l'avenant décrit ci-dessous et m'autoriser à signer les documents correspondants.

❖ **Marché 608/06 notifié le 06/03/2007**

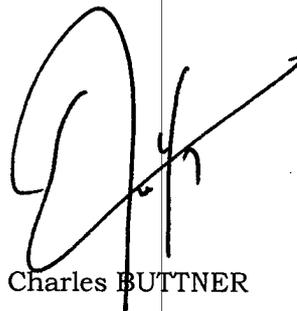
Titulaire : Groupement SCREG EST / SAERT
Objet : RD 415 - Aménagement de la section comprise entre la RD
468 et la RD 1VII à HEITEREN
Lot n° : -
Montant € TTC: 1 968 310.42

Proposition d'avenant : **1**
Objet : Prolonger le délai d'exécution de 18 jours,
Prendre en compte des prestations supplémentaires non
prévues au marché mais rendues nécessaires pour la bonne
exécution des travaux et ajuster les quantités prévisibles à
fins de chantier.

Montant de l'avenant € TTC 89 829.90
% / marché initial : 4.56 %
Commission Appel d'Offres -

Il est proposé à votre commission de réserver une suite favorable à la passation de cet avenant selon les conditions décrites ci-dessus et m'autoriser à signer les documents correspondants.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER